



OFFRE D'EMPLOI

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

POUR UN POSTE VACANT

2026-09

LE 20 AVRIL 2026

EMPLOI D'ÉTÉ - ASSISTANTE OU ASSISTANT AU CENTRE D'ARCHIVES DE LA GRANDE ZONE ARGILEUSE

DESCRIPTIF DU POSTE

L'assistante ou l'assistant au Centre d'archives de la Grande Zone argileuse devra se familiariser avec le travail d'un archiviste, tout en participant aux tâches administratives et à l'avancement des projets courants du Centre d'archives, notamment ceux relatifs à des projets de tri et de classification de fonds archivistiques. Les principales tâches et responsabilités du poste sont les suivantes :

- la classification de fonds ciblés;
- la numérisation de documents archivistiques;
- la rédaction de textes divers (instruments de recherche, rapports, publications Facebook, affiches, etc.);
- la recherche documentaire pour les chercheurs à distance;
- autres tâches identifiées par l'archiviste ou l'archiviste adjoint (révision de textes, communication, expositions ou projets divers).

PROFIL RECHERCHÉ

- facilité à travailler en équipe;
- être en mesure de travailler de façon autonome;
- avoir de bonnes connaissances du français et de l'anglais, oral et écrit, particulièrement en matière de rédaction;
- avoir un intérêt pour l'histoire locale;
- avoir de bonnes connaissances en informatique (Word, Excel, PowerPoint, Facebook, applications Google, etc.).

ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL

La personne embauchée doit :

- avoir la citoyenneté canadienne ou avoir obtenu le statut de résident permanent ou de réfugié au Canada;
 - Note : Les étudiantes non canadiennes et étudiants non canadiens qui détiennent un permis de travail temporaire ou qui attendent d'obtenir leur statut de résidence permanente ne sont pas admissibles.
- être légalement autorisée à travailler au Canada;
- avoir entre 16 et 30 ans au moment de commencer l'emploi;
- avoir été un étudiante au secondaire, au collège, au cégep ou à l'université (tel que défini par son établissement d'enseignement) au cours du trimestre précédent l'emploi avec JCT; et
- avoir l'intention de retourner aux études pendant ou après l'emploi avec JCT.

RÉMUNÉRATION

Taux horaire de 20,80 \$

LIEU DE TRAVAIL

Centre d'archives de la Grande Zone argileuse, Université de Hearst, campus de Hearst

DURÉE DU CONTRAT

Total de 490 heures, soit 14 semaines à temps plein ou plus longtemps si nécessaire.

ENTRÉE EN FONCTION

Printemps-été 2026

POUR POSTULER

Les personnes intéressées devront acheminer leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation en format PDF par courriel à Melissa Vernier, archiviste, à l'adresse suivante : archives@uhearst.ca en indiquant le numéro du concours 2026-09 au plus tard le **4 mai 2026 à 16 h 30**.

L'Université de Hearst souscrit aux exigences légales en matière d'emploi et s'engage à promouvoir la diversité, l'égalité, l'équité et l'inclusion dans sa communauté et dans ses processus d'embauche. L'Université de Hearst encourage toutes les personnes qualifiées à postuler. Les candidates et les candidats qui nécessitent des mesures d'accommodement sont priés de l'indiquer en soumettant leur candidature.

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature sera retenue. Seuls les curriculum vitae et les lettres de présentation en français seront acceptés.

L'Université de Hearst n'utilise pas l'intelligence artificielle pour filtrer, évaluer ou sélectionner les candidatures dans le cadre de ce concours.

À propos du Centre d'archives

Le Centre d'archives de la Grande Zone argileuse nord-ontarienne a comme mission de sauvegarder le patrimoine archivistique de la région où œuvre l'Université de Hearst, un territoire qui s'étend d'Iroquois Falls à Longlac, en s'inclinant vers le sud jusqu'à Timmins. Il a le mandat de recueillir des témoignages archivistiques, de les entreposer, de les classifier et de les numériser afin de les rendre graduellement accessibles aux chercheurs et aux chercheuses. Des documents administratifs, des journaux de vie, des photographies, des enregistrements sonores et audiovisuels ainsi que des documents reliés à tous les aspects de l'histoire et du vécu communautaire de cette région nord-ontarienne sont conservés au Centre d'archives. Étant uniques, ces documents constituent de véritables trésors patrimoniaux. En plus d'assurer la préservation de la documentation originaire de la Grande Zone argileuse, le Centre d'archives permet de les conserver dans le nord de l'Ontario.

Le Centre d'archives agit également comme centre d'intégration des acquis de l'Université de Hearst, d'abord comme centre de ressources et de recherche du Nord-Est ontarien, mais aussi comme lieu de stage pour la population étudiante.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site web du Centre d'archives à l'adresse suivante : www.cagza.ca